

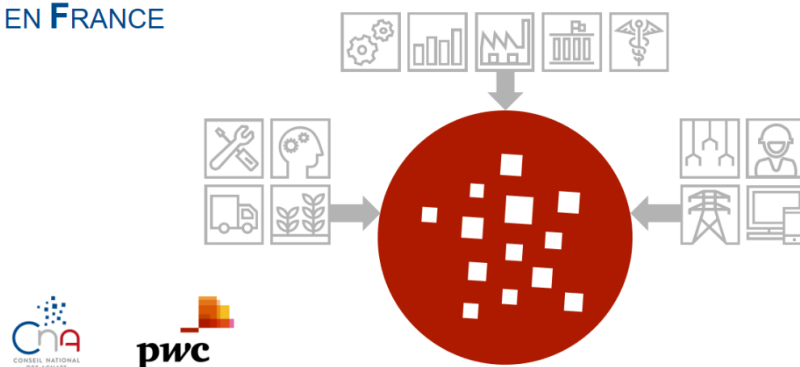


## Partenariat du Conseil National des Achats (CNA)

et de PwC France et Maghreb

pour une initiative nationale de relocalisation des achats [stratégiques]

ETUDE SUR LA RELOCALISATION  
DES ACHATS STRATÉGIQUES  
EN FRANCE



L'actuelle crise sanitaire dite « du COVID-19 », met en lumière, entre autres, la vulnérabilité de certaines chaînes de valeur et d'approvisionnements. Elle conduit d'abord à constater que celles-ci sont finalement peu connues à travers des cartographies de dépenses et origines de sources et que cette connaissance pourrait permettre de mettre en place des actions de relocalisation de certaines productions et des renforcements de filières, en lien direct avec la demande réelle des entreprises.

Afin de favoriser la relocalisation, des initiatives liées à la production, permettant d'accompagner l'investissement en France et de nouvelles capacités, sont sans doute nécessaires. A ce titre, l'Alliance pour l'industrie du futur, le GIMELEC et le SYMOP ont publié une étude de novembre 2019 qui dessine des pistes intéressantes [telles que : la réduction des impôts de production, le renforcement du suramortissement pour les investissements productifs, des primes d'investissements pour des technologies ciblées (4.0 notamment), un crédit d'impôt pour les investissements de VC dans les start-up industrielles pour les PMI innovantes, un crédit d'impôt pour les dépenses de formation et notamment pour combler le « digital gap » dans nos industries...].

Le CNA et PwC France et Maghreb partagent néanmoins la conviction qu'une relocalisation d'activités productives en France et en Europe sera d'abord **la conséquence d'une politique et d'une évolution sur les achats et sur la demande.**

Une telle réorientation de la demande suppose d'abord que *les citoyens* dans leurs achats soient sensibilisés au contenu local, national ou européen des produits et services. Des labels tels que « Made in France » y contribuent, de même que des initiatives telles que la « Carte française ».

*Les achats publics* doivent aussi être au cœur de cette évolution. Leurs règles permettent d'ores et déjà l'introduction de critères sur la rapidité de livraison, la maîtrise de la technologie ou du cycle de production qui permettent de favoriser les circuits courts, dans le plein respect des textes européens et du Code de marchés publics.

Enfin *les entreprises* peuvent et même doivent revisiter leurs politiques d'achat. C'est dans ce cadre que s'insère le partenariat du CNA et de PwC France et Maghreb.

Le CNA et PwC France et Maghreb souhaitent d'abord présenter *une cartographie des dépenses d'achats et une analyse des imports (entrants) des entreprises françaises* en croisant à la fois des éléments de données publiques et le recueil d'information brute de la part des membres du CNA (objectif 1000 entreprises participantes). Cette analyse aura pour objectif d'identifier les catégories de produits les plus susceptibles et les plus propices pour une relocalisation, en fonction des volumes concernés, de la multiplicité ou non des sources dans le monde, de la sensibilité ou du caractère stratégique de ces produits, du profil de risques des actuels approvisionnements.

A la suite de cette initiative, le CNA et PwC France et Maghreb produiront des recommandations pour les politiques achats des entreprises, notamment des grandes entreprises et des ETI. Ces recommandations seront préalablement discutées avec le CNA et proposées au CNI afin de s'assurer que la capacité de production sera mobilisable. Une fois finalisées, elles seront naturellement adressées au Gouvernement et aux Conseils régionaux qui sont les principaux interlocuteurs institutionnels des entreprises [et qui ont une capacité d'influence sur leurs politiques, éventuellement par la loi ou le règlement].

Ces recommandations pourront faire aussi l'objet d'une Conférence conjointe CNA PwC sur la relocalisation des approvisionnements stratégiques lors de la « Semaine de l'industrie » en novembre 2020.

**Jean-Luc Baras - Président du CNA :**

*« Demain, après la crise sanitaire, nous allons devoir partager nos retours d'expériences et nombre de questions se poseront quant à l'inflexion nécessaire à certains de nos schémas antérieurs.*

*Il est fondamental de lancer dès aujourd'hui cette étude, elle sera une base essentielle aux nécessaires approches analytiques.*

*Le Conseil National des Achats se mobilise auprès de tous ses adhérents mais aussi auprès de toutes les fonctions achats des organismes publics et entreprises privées au niveau national.*

*Assembler tous ces maillons, partager les retours d'expériences et apporter des recommandations auprès des directions générales et au sein des fédérations professionnelles, contribuera à apporter une meilleure vision du marché, des opportunités et des risques. Nous devons alors décider de nouvelles voies pour les approvisionnements stratégiques.*

*C'est pourquoi le Conseil National des Achats s'engage aux côtés de PwC France et Maghreb pour une initiative nationale de relocalisation des Achats. »*

**Bernard Gainnier - Président de PwC France et Maghreb :**

*« La crise sanitaire brutale et massive que nous vivons est en train de créer une crise mondiale sans précédent. Elle remet en cause beaucoup de principes bien établis qui nous obligent à refonder nos priorités et imaginer des solutions nouvelles et durables. PwC est un acteur engagé qui est ravi de mobiliser ses experts, son savoir-faire, son réseau local et mondial pour proposer des solutions concrètes à l'enjeu, devenu incontournable, de la relocalisation des approvisionnements en France »*

Contacts Presse CNA :

Nathalie LEROY

Déléguée Générale

Tél 07 72 37 60 87

<mailto:nathalie.leroy@cna-asso.fr>

Site media : [www.cna-asso.fr](http://www.cna-asso.fr)